

Rapport du maire – 7 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de maire, le rapport annuel de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2022. Ce rapport est fait en vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, de la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur le traitement des élus municipaux.

La vérification des livres comptables a été effectuée par la firme de comptables, Raymond Chabot Grant Thornton, elle a été approuvée et adoptée à la séance du 5 avril 2023. Le vérificateur mentionne dans son rapport de vérification externe que « ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022 ».

L'année 2022 s'est terminée par un surplus de 274 355 \$ nous laissant un excédent accumulé 886 321\$ plus un fonds de roulement de 32 961\$.

Nous ne pourrions arriver à ces résultats sans la collaboration de notre équipe municipale qui, année après année, nous offre une gestion financière ainsi qu'une qualité de service hors pair et ce à l'ensemble de nos concitoyen(nes). Je tiens à les remercier sincèrement d'avoir choisi de s'impliquer au développement de notre magnifique communauté.

Merci également à votre équipe d'élu(e)s municipaux qui par leur volonté de travailler en équipe en apportant du même souffle un développement collectif, nous avons une des plus belles municipalités, ce qui fait de moi une personne privilégiée d'y prendre part.

Enfin, merci à vous tous de votre implication qui est très souvent bénévole dans nos nombreux comités et événements annuels. Vous êtes la carte de visite qui fait rayonner notre municipalité.

Merci et bonne soirée,

Martin J. Côté, maire